

## 4ème Appel à candidatures - 2ème semestre 2024/2025 - Programme EMIC - Université de Perpignan (France)



### Présentation du programme

Le programme Erasmus + permet d'effectuer une mobilité dans un autre établissement à l'étranger pour acquérir de nouvelles compétences. Cette mobilité est validée et reconnue par l'établissement d'origine.

#### Public cible :

- Les étudiants inscrits en licence, master et doctorat spécialisés dans les domaines suivants :
  - Humanities (history, archeology),
  - Business & administration (Accounting, finance banking, assurance, management, marketing, tourism),
  - Environmental sciences (Environment, Ecology, Geography) ,
  - Physical sciences (earth sciences, physics, Chemistry).
- Le Personnel enseignant ou administratif de l'Université de Carthage.

#### Durée maximale financée des mobilités :

4ème Appel à candidatures : Année universitaire 2024/25- 2ème semestre de Janvier à juin 2025.

## Nombre de mobilités :

Niveau / Pays d'origine	Tunisie
Licence	5
Master	5
Doctorat	0
Personnel universitaire (Enseignement ou combiné)	2
Personnel universitaire (Echange de bonnes pratiques - Formation)	1

## Procédure de candidature

L'application de candidatures en ligne est ouverte jusqu'à le **17 Novembre 2024 (inclus)**. Il ne sera plus possible de candidater après cette date.

Toutes les candidatures au programme de mobilité EMIC doivent être effectuées via l'application en ligne dédiée sur le site internet de l'Université de Perpignan <https://www.univ-perp.fr/EMIC>, accompagnées des pièces justificatives exigées en fonction du type de mobilité demandé.

Les documents doivent être soumis en langue française

## Critères de sélection

- Être étudiant, doctorant, ou personnel universitaire inscrit/ travaillant dans un des établissements de l'Université de Carthage (lors de la candidature et pendant l'année de mobilité)
- Avoir un niveau de la langue d'enseignement ou de travail de l'université d'accueil suffisant.
- Ne pas avoir déjà obtenu une bourse européenne (Erasmus+ ou Erasmus Mundus) pour le même cycle d'études (L, M ou D) pour lequel ils candidatent, Cette condition ne s'applique pas au personnel universitaire.

Pendant l'année de la mobilité, les étudiants doivent être inscrits dans l'université de Carthage. La mobilité Erasmus+ est non diplômante. Seule l'université de Carthage délivrera son diplôme, en fonction du relevé de notes qui sera délivré à chaque étudiant par l'Université d'accueil.

Il n'est pas possible de candidater sur un niveau d'études déjà obtenu, ou sur la même année d'études où vous êtes actuellement inscrit.

Ex: Un étudiant en Master2 ne peut pas candidater pour une bourse de Licence ni de Master, mais pour une bourse de Doctorat.

- Ex : Un personnel universitaire ne peut pas candidater pour une bourse étudiante (Licence, Master, Doctorat).

## Contacts

Contact Erasmus+ Program à l'Université de Carthage :

Monsieur Tahar JALLOULI



Directeur des Affaires Académiques et de Partenariat Scientifique, Université de Carthage

E-mail : [tahar.jallouli@gmail.com](mailto:tahar.jallouli@gmail.com) et/ou [Tahar.Jalouli@ucar.tn](mailto:Tahar.Jalouli@ucar.tn)